

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, passage aux toilettes et rangement des sacs. Présentation du haras et introduction au thème de la demi-journée.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur
20'	Objectif : s'initier au menage d'un attelage. Équipés de casques, initiation à la conduite d'un attelage avec un cheval sur un parcours de maniabilité. Activité proposée avec un cheval.	Intervenant	Cour d'honneur
20'	Objectif : comprendre le lien entre le meneur et son cheval. Perception des sensations du cheval attelé à travers deux jeux de rôles en binôme. Activité proposée sans cheval.	Enseignant - Accompagnateurs	Cour d'honneur
30'	Objectif : découvrir les différentes utilisations de l'attelage d'aujourd'hui. Deuxième initiation à l'attelage. Présentation de l'évolution du métier de meneur et des différentes utilisations de l'attelage (ramassage de déchets, élagage, transport scolaire, etc.). Activité proposée avec un cheval.	Intervenant	Cour d'honneur
30'	Objectif : découvrir les différentes utilisations de l'attelage d'autrefois. A l'aide d'une application sur tablette numérique, observation et identification de 4 voitures hippomobiles du XIX ^e siècle des Haras nationaux exposées au Haras de la Vendée. Activité proposée sans cheval.	Enseignant - Accompagnateurs	Collection voitures hippomobiles
10'	Bilan de l'activité, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : meneur d'attelage.

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique *Organiser votre activité.*

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes et tenue imperméable en fonction de la météo). Casquette et chaussures fermées.
- Diviser la classe en 2 groupes encadrés chacun par 1 accompagnateur.
- Activité conseillée de mars à octobre.

RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée
120 Boulevard des Etats-Unis
85000 LA-ROCHE-SUR-YON



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Se situer dans l'espace et dans le temps.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Développer sa motricité et construire un langage du corps. S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Rester attentif à la circulation des chevaux.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.